

Conditions générales de vente

La traduction suivante est fournie à titre d'information uniquement. En cas de conflit ou d'incohérence entre la version traduite fournie et la version allemande, la version allemande prévaut.

1. Généralités / conclusion du contrat

1.1 Le site Conditions générales de vente (ci-après dénommé "CGV") de la société EOS Technologies GmbH (ci-après dénommée le "vendeur") s'applique à tous les contrats qu'un consommateur ou un entrepreneur (ci-après dénommé le "client") conclut avec le vendeur en ce qui concerne les biens et/ou services présentés par le vendeur dans cette boutique en ligne. L'inclusion des conditions générales de vente du client est contestée par la présente, sauf accord contraire.

1.2 Les présentes CGV s'appliquent en conséquence aux contrats de livraison de biens, dans la mesure où rien de contraire n'est expressément réglementé.

1.3 Les présentes CGV s'appliquent en conséquence aux contrats de livraison de contenus numériques, dans la mesure où rien de contraire n'est expressément réglementé. Les contenus numériques au sens de ces CGV sont toutes les données qui ne se trouvent pas sur un support de données physique, qui sont produites sous forme numérique et fournies par le vendeur.

1.4 Un consommateur au sens du présent CGV est toute personne physique qui conclut une transaction juridique à des fins qui ne peuvent être attribuées de manière prépondérante ni à son activité commerciale ni à son activité professionnelle indépendante. Un entrepreneur au sens du présent CGV est une personne physique ou morale ou une société de personnes dotée de la capacité juridique qui, lors de la conclusion d'une transaction juridique, agit dans l'exercice de son activité professionnelle commerciale ou indépendante.

1.5 Les descriptions de produits du vendeur contenues dans cette boutique en ligne ne constituent pas des offres contraignantes de la part du vendeur, mais servent à la présentation d'une offre contraignante par le client.

1.6 Le client peut soumettre l'offre via le formulaire de commande en ligne intégré dans cette boutique en ligne. Ce faisant, après avoir placé les biens et/ou services sélectionnés dans le panier virtuel et avoir suivi le processus de commande électronique, le client soumet une offre contractuelle juridiquement contraignante concernant les biens et/ou services contenus dans le panier en cliquant sur le bouton qui conclut le processus de commande.

1.7 Le vendeur peut accepter l'offre du client dans les cinq jours en lui envoyant une confirmation de commande écrite ou sous forme de texte (fax ou e-mail), auquel cas la réception de la confirmation de commande par le client est déterminante, ou en lui livrant les biens commandés ou en lui fournissant le contenu numérique, auquel cas la réception par le client est déterminante en cas de commande de biens.

Si plusieurs des alternatives susmentionnées existent, le contrat est conclu au moment où l'une des alternatives susmentionnées se produit en premier. La période d'acceptation de l'offre commence le jour suivant l'envoi de l'offre par le client et se termine à l'expiration du cinquième jour suivant l'envoi de l'offre. Si le vendeur n'accepte pas l'offre du client dans le délai susmentionné, cela sera considéré comme un rejet de l'offre avec pour conséquence que le client ne sera plus lié par sa déclaration d'intention.

1.8 Si le mode de paiement "PayPal Express" est sélectionné, le paiement sera traité par le prestataire de services de paiement PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A., 22-24 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (ci-après : "PayPal"), sous réserve des conditions d'utilisation de PayPal, disponibles sur <https://www.paypal.com/de/webapps/mpp/ua/useragreement-full> ou - si le client ne possède pas de compte PayPal - sous réserve des conditions générales pour les paiements sans compte PayPal, disponibles sur <https://www.paypal.com/de/webapps/mpp/ua/privacywax-full>.

Si le client sélectionne "PayPal Express" comme mode de paiement lors du processus de commande en ligne, il émet également un ordre de paiement à PayPal en cliquant sur le bouton qui conclut le processus de commande. Dans ce cas, le Vendeur déclare déjà accepter l'offre du Client au moment où celui-ci déclenche le processus de paiement en cliquant sur le bouton qui conclut le processus de commande, par dérogation à la section 1.7.

1.9 En cas de conclusion d'un contrat, celui-ci est conclu entre le client et EOS Technologies GmbH dont le siège social est en Allemagne, Notkestr. 99 à 22607 Hamburg, USt. Id. No. : DE189837809, enregistré par le tribunal d'instance de Hamburg sous le numéro de registre du commerce HRB 133770.

1.10 Lors de la soumission d'une offre via le formulaire de commande en ligne du vendeur, le texte du contrat est stocké par le vendeur et envoyé au client sous forme de texte (par exemple, par e-mail, fax ou lettre) après que le client ait envoyé sa commande avec la présente CGV . La facture est également envoyée par e-mail. La facture sera également envoyée par courrier électronique. Le client accepte une facture transmise électroniquement avec la soumission de la commande.

1.11 Avant de passer une commande ferme via le formulaire de commande en ligne du vendeur, le client peut identifier d'éventuelles erreurs de saisie en lisant attentivement les informations affichées à l'écran. Un moyen technique efficace pour mieux reconnaître les erreurs de saisie peut être la fonction d'agrandissement du navigateur, à l'aide de laquelle l'affichage à l'écran est agrandi. Le client peut corriger en permanence ses entrées pendant le processus de commande électronique en utilisant les fonctions habituelles du clavier et de la souris. En outre, toutes les entrées sont à nouveau affichées dans une fenêtre de confirmation avant la soumission obligatoire de la commande et peuvent également y être corrigées à l'aide des fonctions habituelles du clavier et de la souris jusqu'à ce que le client clique sur le bouton qui conclut le processus de commande.

Les informations fournies par le client dans le cadre de la commande constituent la base de la facturation. Les demandes de modification d'une facture doivent être demandées. Les changements de facture, qui ne sont pas de la responsabilité du vendeur, seront facturés 10,00 € par changement.

1.12 Seule la langue allemande est disponible pour la conclusion du contrat.

1.13 Le traitement des commandes et la prise de contact se font généralement par courrier électronique et par traitement automatisé des commandes. Le client doit s'assurer que l'adresse électronique qu'il a fournie pour le traitement de la commande est correcte afin que les courriers électroniques envoyés par le vendeur puissent être reçus à cette adresse. En particulier, lorsqu'il utilise des filtres antispam, le client doit s'assurer que tous les courriers électroniques envoyés par le vendeur ou par des tiers mandatés par le vendeur pour traiter la commande peuvent être livrés.

1.14 En cas de commande de supports de données non adaptés aux mineurs (articles FSK ou USK 18), le client confirme par l'envoi de la commande qu'il a atteint l'âge minimum légal requis et s'engage à faire en sorte que lui-même ou une personne majeure autorisée par lui puisse prendre livraison des marchandises.

2. Les prix et les conditions de paiement

2.1 Les prix catalogue au moment de la commande s'appliquent à la livraison. Sauf indication contraire dans l'offre du vendeur, les prix indiqués sont des prix finaux qui incluent la TVA légale ou la taxe d'assurance et sont exclusifs de frais de port, des frais de livraison contre remboursement, des coûts de transaction, des coûts d'installation et de formation, etc. Selon le mode d'expédition, les frais de port sont calculés en fonction de la taille, du poids et du nombre de colis.

2.2 En cas de livraison dans des pays situés en dehors de l'Union européenne, des frais supplémentaires peuvent être encourus dans des cas individuels dont le vendeur n'est pas responsable et qui sont à la charge du client. Il s'agit, par exemple, des frais de transfert d'argent par les établissements de crédit (par exemple, les frais de transfert, les frais de change) ou des droits ou taxes d'importation (par exemple, les droits de douane). Ces frais peuvent également être engagés en relation avec le transfert de fonds si la livraison n'est pas effectuée dans un pays hors de l'Union européenne, mais que le client effectue le paiement depuis un pays hors de l'Union européenne.

2.3 Le client dispose de différentes possibilités de paiement, auxquelles il est renvoyé dans cette boutique en ligne. Selon la boutique en ligne du vendeur où le client passe sa commande, l'offre de modes de paiement peut varier.

2.4 En cas de paiement au moyen d'un mode de paiement proposé par PayPal, le paiement sera traité par le prestataire de services de paiement PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A., 22-24 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (ci-après dénommé "PayPal"), sous réserve des conditions générales d'utilisation de PayPal, qui peuvent être consultées à l'adresse <https://www.paypal.com/de/webapps/mpp/ua/useragreement-full> ou - si le client ne possède pas de compte PayPal - sous réserve des conditions générales pour les paiements sans compte PayPal, qui peuvent être consultées à l'adresse <https://www.paypal.com/de/webapps/mpp/ua/privacywax-full>.

En coopération avec PayPal, nous proposons le mode de paiement par acomptes (Powered by PayPal) comme option de paiement, afin qu'il soit possible de financer les marchandises depuis notre boutique en ligne. PayPal donne au client la possibilité de payer par mensualités (sous réserve de disponibilité et de vérification de la solvabilité). Le mode de paiement par acomptes (Powered by PayPal) nécessite une vérification de crédit réussie par PayPal, qui est effectuée en temps réel. Si, après une vérification de crédit, le client est autorisé à effectuer un paiement par versements (alimenté par PayPal), le paiement sera traité en coopération avec PayPal, à qui le vendeur cédera sa créance. PayPal encaissera la demande de paiement en son nom propre. Dans ce cas, le client ne peut payer PayPal qu'avec effet libératoire. Le vendeur reste la personne contractuelle et de contact.

2.5 Si un paiement anticipé par virement bancaire a été convenu, le paiement est dû immédiatement après la conclusion du contrat, sauf si les parties ont convenu d'une date d'échéance ultérieure.

2.6 Le vendeur se réserve le droit d'autoriser expressément un tiers à demander le paiement du client ou à percevoir le paiement. Si un tel cas existe, le paiement effectué au tiers est en même temps réputé libérer le vendeur de sa dette.

2.7 Si EOS Technologies GmbH propose à ses clients du secteur B2B un "achat sur facture" (facture/encaissement bancaire, avec un délai de paiement), une vérification de solvabilité est nécessaire. EOS Technologies GmbH se réserve le droit de refuser un "achat sur facture" même en cas de vérification positive de la solvabilité.

2.8 Un paiement n'est considéré comme effectué que lorsque le vendeur ou le tiers autorisé par le vendeur peut disposer du montant. En cas de retard de paiement, le vendeur est autorisé à facturer des intérêts de retard à un taux de 5 points de pourcentage pour les consommateurs et de 9 points de pourcentage pour les entrepreneurs au-dessus du taux d'intérêt de base respectif de la BCE conformément à la loi sur la transition des remises. Le vendeur se réserve le droit de facturer également un forfait de 40 euros en cas de défaillance du client qui est un entrepreneur. Cette disposition s'applique également si la demande de paiement est un acompte ou un autre paiement échelonné. Le montant forfaitaire de 40 euros sera crédité de tous les dommages et intérêts dus, dans la mesure où le dommage est justifié en frais de justice.

Les frais d'escompte et de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. Le vendeur n'assume aucune responsabilité quant à la présentation en temps voulu.

2.9 Le client, qui est un entrepreneur, n'est autorisé à remplir l'obligation de payer le prix d'achat par compensation que si ses contre-prétentions ont été légalement établies ou sont incontestées. En outre, il ne peut exercer un droit de rétention que dans la mesure où sa demande reconventionnelle est fondée sur la même relation contractuelle.

2.10 Le remboursement du prix d'achat est effectué, dans la mesure du possible, par le même mode de paiement que celui utilisé par le client pour payer le vendeur. Cela ne s'applique pas au paiement par contre-remboursement. Dans ce cas, le remboursement sera effectué par virement bancaire sur le compte bancaire du client.

3. Les conditions de livraison et d'expédition, le transfert des risques

3.1 La livraison des marchandises est effectuée par envoi à l'adresse de livraison indiquée par le client, sauf convention contraire. Dans le cas d'une commande via le formulaire de commande en ligne du vendeur, l'adresse de livraison indiquée dans le formulaire de commande en ligne est déterminante. Si le mode de paiement PayPal est choisi, l'adresse de livraison que le client a communiquée à PayPal au moment du paiement est déterminante.

3.2 Dans le cas de marchandises livrées par un transitaire, la livraison est effectuée "franco bord", c'est-à-dire au bord du trottoir public le plus proche de l'adresse de livraison, sauf indication contraire dans les informations relatives à l'expédition dans la boutique en ligne du vendeur et sauf accord contraire.

3.3 Si l'entreprise de transport retourne au vendeur les marchandises expédiées parce que la livraison au client n'a pas été possible, le client doit supporter les frais de l'expédition infructueuse. Cela ne s'applique pas si le client exerce effectivement son droit de rétractation, s'il n'est pas responsable de la circonstance qui a conduit à l'impossibilité de livraison, ou s'il a été temporairement empêché d'accepter le service offert, sauf si le vendeur lui avait donné un préavis raisonnable de la prestation.

3.4 Si le client agit en tant qu'entrepreneur, le risque de perte accidentelle et de détérioration accidentelle des marchandises vendues est transféré au client dès que le vendeur a livré les marchandises au transitaire, au transporteur ou à toute autre personne ou institution désignée pour effectuer l'expédition.

Si le client agit en tant que consommateur, le risque de perte accidentelle et de détérioration accidentelle des biens vendus ne passe en principe pas avant que les biens soient remis au client ou à une personne habilitée à les recevoir.

Nonobstant ce qui précède, le risque de perte accidentelle et de détérioration accidentelle des marchandises vendues est transféré au client, même dans le cas de consommateurs, dès que le vendeur a livré les marchandises au transitaire, au transporteur ou à toute autre personne ou institution désignée pour effectuer l'expédition, si le client a chargé le transitaire, le transporteur ou toute autre personne ou institution désignée pour effectuer l'expédition d'effectuer l'expédition et si le vendeur n'a pas préalablement désigné cette personne ou institution au client.

3.5 Le vendeur se réserve le droit de résilier le contrat en cas d'auto-livraison incorrecte ou inappropriée. Cela ne s'applique que dans le cas où le vendeur n'est pas responsable de la non-livraison et où le vendeur a conclu une transaction de couverture spécifique avec le fournisseur avec toute la diligence requise. Le vendeur doit faire tous les efforts raisonnables pour se procurer les biens. En cas d'indisponibilité ou de disponibilité partielle des marchandises, le client sera immédiatement informé et la contrepartie lui sera remboursée sans délai.

Les retards de livraison causés par des ordres légaux ou officiels (par exemple, des restrictions à l'importation et à l'exportation) dont le vendeur n'est pas responsable prolongent le délai de livraison en fonction de la durée de ces

obstacles. Dans les cas importants, le vendeur doit informer le client du début et de la fin de ces entraves sans délai.

Si nécessaire, la livraison peut également être prolongée jusqu'à ce que le client ait remis toutes les informations et tous les documents nécessaires à l'exécution de la commande.

3.6 Dans les cas où le vendeur propose l'auto-enlèvement comme méthode d'expédition, le vendeur doit d'abord informer le client par courrier électronique que les marchandises commandées par le client sont prêtes à être enlevées. Dès réception de ce courriel, le client peut retirer les marchandises au siège social du vendeur à Hambourg pendant les heures d'ouverture. Dans ce cas, aucun frais de port ne sera facturé.

3.7 Les contenus numériques sont fournis au client exclusivement sous forme électronique comme suit :

- fourni au moyen d'un code de téléchargement par e-mail

3.8 Les bons doivent être fournis au client comme suit :

- par courrier électronique
- par courrier

3.9 Les livraisons partielles par le vendeur sont autorisées dans la mesure où elles sont raisonnables pour le client.

3.10 Le mode d'expédition, l'itinéraire d'expédition et la société chargée de l'expédition peuvent être déterminés par le vendeur à sa discrétion, sauf si le client donne des instructions expresses.

4. Droit de rétractation

4.1 Les consommateurs disposent généralement d'un droit de rétractation. Vous trouverez de plus amples informations sur le droit de rétractation dans la politique d'annulation du vendeur.

5. Le refus d'acceptation par l'entrepreneur

5.1 Si un client qui est entrepreneur n'accepte pas les marchandises vendues, le vendeur a le droit de choisir entre insister sur l'acceptation ou exiger 10 % du prix d'achat à titre d'indemnisation forfaitaire pour les dommages et les frais, à moins que le client ne prouve qu'aucun dommage ou un dommage de moindre importance a été subi. En cas de dommage exceptionnellement élevé, le vendeur se réserve le droit de le faire valoir.

5.2 Pendant la durée du défaut d'acceptation du client, qui est un entrepreneur, le vendeur est autorisé à stocker les objets de livraison aux risques du client dans ses locaux, chez un transitaire ou un entrepositaire. Pendant la période de défaut d'acceptation, le client doit payer un forfait de 16,00 euros par mois à l'entreprise de stockage pour les frais de stockage encourus sans autre preuve. L'indemnité forfaitaire est réduite dans la mesure où le client prouve qu'aucun frais ou dommage n'a été encouru.

En cas de frais de stockage exceptionnellement élevés, le vendeur se réserve le droit de les réclamer.

6. Réserve de propriété

6.1 En ce qui concerne les consommateurs, le vendeur conserve la propriété des biens livrés jusqu'au paiement intégral du prix d'achat dû.

6.2 En ce qui concerne les entrepreneurs, le vendeur se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au règlement complet de toutes les créances découlant d'une relation commerciale en cours.

6.3 Si le client agit en qualité d'entrepreneur, il est autorisé à revendre la marchandise sous réserve de propriété dans le cadre de ses activités commerciales normales. L'acheteur cède d'avance au vendeur toutes les créances envers des tiers qui en découlent à hauteur de la valeur de la facture respective (y compris la taxe sur la valeur ajoutée).

Cette cession s'applique indépendamment du fait que la marchandise sous réserve ait été revendue sans ou après transformation. Le client reste autorisé à recouvrer les créances même après la cession. Le pouvoir du vendeur de recouvrer lui-même les créances n'est pas affecté. Toutefois, le vendeur ne recouvrera pas les créances tant que le client remplit ses obligations de paiement envers le vendeur, n'est pas en défaut de paiement et qu'aucune demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité n'a été déposée.

7. Retrait en cas de détérioration des biens

Le vendeur peut résilier le contrat s'il a connaissance d'une cessation de paiement, de l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité ou de concordat, du rejet d'une insolvabilité pour manque d'actifs, de protestations de factures ou de chèques ou d'autres indications concrètes de détérioration de la situation financière du client.

8. La responsabilité pour les défauts (garantie)

8.1 Les droits de garantie sont régis par les dispositions légales, sauf indication contraire ci-dessous.

Si l'exécution supplémentaire est effectuée par le biais d'une livraison de remplacement, le client est tenu de retourner au vendeur, dans les 30 jours, les marchandises livrées en premier lieu, aux frais du vendeur. Le retour des marchandises défectueuses doit être effectué conformément aux dispositions légales.

Le vendeur n'assume aucune garantie pour la qualité déclarée de la marchandise au sens du § 443 BGB (code civil allemand).

Les éventuelles garanties accordées par le fabricant n'en sont pas affectées et sont déterminées exclusivement en fonction de la déclaration de garantie remise au client avec la marchandise. Cela s'applique également aux extensions de garantie via un tiers, qui peuvent être achetées dans cette boutique en ligne.

La responsabilité pour l'usure normale est exclue. Le vendeur n'assume aucune garantie pour les défauts et les dommages résultant d'une utilisation inadéquate ou incorrecte, du non-respect des instructions d'application ou d'une manipulation défectueuse ou négligente. Cela s'applique en particulier au fonctionnement des articles avec un type de courant ou de tension incorrect ainsi qu'au raccordement à des sources d'énergie inadaptées. Il en va de même pour les défauts et dommages dus à un incendie, la foudre, une explosion ou une surtension liée au réseau, l'humidité de toute nature, un logiciel de programme incorrect ou manquant et/ou des données de traitement, sauf si le client prouve que ces circonstances ne sont pas à l'origine du défaut dénoncé.

8.2 Si le client agit en tant que commerçant au sens du Code de commerce allemand (HGB), il est soumis à l'obligation commerciale d'inspection et de notification des défauts conformément à l'article 377 HGB. Si le client ne respecte pas les obligations de notification qui y sont prévues, la marchandise est réputée approuvée.

8.3 En cas de recours à la garantie, le client consommateur peut, à son choix, faire valoir un droit à la réparation des défauts ou à la livraison de marchandises exemptes de défauts (exécution ultérieure). Si le type d'exécution supplémentaire choisi est associé à des coûts disproportionnés, la demande est limitée au type d'exécution supplémentaire restant. Dans le cadre de la livraison de marchandises exemptes de défauts, l'échange contre des produits de qualité supérieure présentant des caractéristiques comparables est déjà considéré comme accepté par le client consommateur, pour autant que cela soit raisonnable pour lui et pour le vendeur (par exemple : échange contre le modèle suivant, même série de modèles, etc.) D'autres droits, en particulier la résiliation

du contrat de vente, ne peuvent être exercés qu'après l'expiration d'un délai raisonnable pour l'exécution ultérieure ou en cas de double échec de l'exécution ultérieure.

Si le client agit en tant que consommateur, il est prié de se plaindre des marchandises livrées qui présentent des dommages évidents dus au transport et d'en informer le vendeur. Si le client ne s'y conforme pas, cela n'a aucun effet sur ses droits légaux ou contractuels en matière de défauts.

8.4 Si le client est un entrepreneur, il doit signaler les défauts évidents dans un délai de 14 jours. Le délai de notification des défauts commence ici avec la livraison des marchandises au client. Si le client ne respecte pas cette obligation, ses droits légaux en matière de défauts sont exclus.

Dans le cas d'un client qui est un entrepreneur, le vendeur a le droit de choisir entre la réparation des défauts ou la livraison de remplacement dans un délai d'un an à compter de la date de livraison au sens du § 439 BGB. Après l'expiration d'un an à compter de la date de livraison, le vendeur a le choix entre la rectification des défauts ou l'établissement d'une note de crédit pour la valeur actuelle.

Pour les entrepreneurs, le délai de prescription ne recommence pas à courir si une livraison de remplacement est effectuée dans le cadre de la responsabilité pour vices.

8.5 Dans les cas où il n'y a pas d'achat de biens de consommation dans la chaîne d'approvisionnement, même pour notre client qui est un entrepreneur, les dispositions des §§ 474-479 du BGB ne s'appliquent pas.

Si l'entrepreneur revend la marchandise dans le cadre d'un achat de biens de consommation, le remboursement des frais engagés au sens du § 478 BGB ne peut être exigé que si la preuve est apportée que les frais ont été engagés.

Si ces derniers exigent le remboursement de frais au sens du § 478 al. 2 BGB, celui-ci est limité à un maximum de 2 % de la valeur nette initiale de la marchandise. Les réclamations fondées sur le § 478 BGB sont couvertes par la garantie de 24 mois pour les entrepreneurs au sens de l'indemnisation équivalente selon le § 478 al. 4 p. 1 BGB.

8.6 En cas d'envoi des marchandises faisant l'objet d'une réclamation au pré-fournisseur ou au fabricant, le client accepte que ses données personnelles, notamment ses coordonnées, soient transmises au pré-fournisseur/fabricant dans le cadre du traitement d'une réclamation.

Le client peut révoquer à tout moment son consentement donné à cet égard. Pour ce faire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : info@test-tape.com.

9. La responsabilité

Le vendeur est responsable envers le client de toutes les demandes contractuelles, quasi-contractuelles et légales, y compris les demandes en responsabilité délictuelle, pour les dommages et le remboursement des frais comme suit :

le vendeur est responsable pour toute raison légale sans limitation de l'intention et de la négligence grave, sauf indication contraire ci-dessous.

9.1 Le vendeur est responsable des dommages résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé qui sont fondés sur une violation négligente ou intentionnelle de ses obligations.

9.2 En outre, le vendeur est responsable sans limitation conformément aux dispositions légales pour d'autres dommages si ceux-ci sont fondés sur une violation négligente ou intentionnelle d'une obligation contractuelle importante. Tel est le cas lorsque le manquement à une obligation porte sur une obligation dont l'exécution rend possible la bonne exécution du contrat en premier lieu et dont le client s'est prévalu et était en droit de se prévaloir.

Ces dispositions relatives à la responsabilité sont limitées aux dommages prévisibles et typiques, sauf si la responsabilité est illimitée conformément à la clause 9.1. Cela inclut notamment la violation des obligations de performance principales et accessoires dans la période précédant la livraison des marchandises.

9.3 Le vendeur est responsable sans limitation sur la base de sa propre promesse de garantie, sauf réglementation contraire à cet égard, et sur la base de la responsabilité obligatoire, comme dans le cadre de la loi sur la responsabilité du fait des produits.

9.4 Le vendeur n'est pas responsable de la récupération des données, sauf si la perte a été causée intentionnellement ou par négligence grave et si le client a veillé à ce qu'une sauvegarde des données soit effectuée afin que les données puissent être reconstruites avec un effort raisonnable.

9.5 Dans le cas contraire, la responsabilité du vendeur est exclue.

9.6 Les dispositions ci-dessus en matière de responsabilité s'appliquent également à la responsabilité du vendeur à l'égard de ses agents d'exécution et de ses représentants légaux.

10. Le rachat de chèques-cadeaux

10.1 Les chèques-cadeaux achetés dans la boutique en ligne du vendeur (ci-après "les chèques-cadeaux") ne peuvent être échangés que dans la boutique en ligne du vendeur à l'adresse www.test-tape.com, sauf indication contraire dans le chèque cadeau.

10.2 Les chèques-cadeaux et les soldes restants sur les chèques-cadeaux sont remboursables jusqu'à la fin de la deuxième année suivant l'année d'achat du chèque. Les crédits restants restent sur le bon jusqu'à la date d'expiration et peuvent être utilisés pour le prochain achat.

10.3 Les chèques-cadeaux ne peuvent être échangés qu'avant la fin du processus de commande. Une compensation ultérieure n'est pas possible.

10.4 Plusieurs chèques-cadeaux peuvent également être échangés contre une commande.

10.5 Les chèques-cadeaux ne peuvent être utilisés que pour l'achat de biens et ne peuvent pas être utilisés pour acheter des chèques-cadeaux supplémentaires.

10.6 Si la valeur du chèque cadeau n'est pas suffisante pour couvrir la commande, l'un des autres modes de paiement proposés par le vendeur peut être choisi pour régler la différence.

10.7 Le solde d'un chèque-cadeau n'est pas versé en espèces et ne produit pas d'intérêts.

10.8 Le chèque-cadeau est transférable. Le vendeur peut effectuer un paiement avec effet libératoire au détenteur respectif qui échange le chèque-cadeau dans la boutique en ligne du vendeur. Cela ne s'applique pas si le vendeur a connaissance ou ignore par négligence grave l'inéligibilité, l'incapacité juridique ou l'absence de pouvoir de représentation du titulaire concerné.

11. Remboursement des bons de promotion

11.1 Les bons qui sont émis gratuitement par le vendeur dans le cadre de promotions ayant une durée de validité spécifique et qui ne peuvent être achetés par le client (ci-après "les bons de promotion") peuvent uniquement être échangés dans la boutique en ligne du vendeur à l'adresse www.test-tape.com et uniquement pendant la période spécifiée.

11.2 Des produits individuels peuvent être exclus de la promotion par bon si une restriction correspondante résulte du contenu du bon de promotion.

11.3 Les bons promotionnels ne peuvent être échangés qu'avant la fin du processus de commande. Une compensation ultérieure n'est pas possible.

11.4 Un seul bon promotionnel peut être échangé par commande.

11.5 La valeur des marchandises doit être au moins égale au montant du bon de promotion. Tout crédit restant ne sera pas remboursé par le vendeur.

11.6 Si la valeur du bon promotionnel n'est pas suffisante pour couvrir la commande, l'un des autres modes de paiement proposés par le vendeur peut être choisi pour régler la différence.

11.7 Le solde créditeur d'un bon promotionnel n'est pas versé en espèces et ne produit pas d'intérêts.

11.8 Le bon promotionnel n'est pas remboursé si le client renvoie les marchandises payées en tout ou en partie avec le bon promotionnel dans le cadre de son droit de révocation légal.

11.9 Le bon promotionnel est uniquement destiné à être utilisé par la personne qui y est nommée. Le transfert du bon promotionnel à des tiers est exclu. Le vendeur a le droit, mais non l'obligation, de vérifier l'éligibilité matérielle du détenteur du bon respectif.

12. Utilisation des données des clients

Pour toutes les données relatives à la relation commerciale avec le client, les dispositions relatives à la protection des données s'appliquent, que l'on peut trouver dans la boutique en ligne correspondante. Pour toute question complémentaire sur le sujet de la protection des données, toute demande d'information ou de modification, le vendeur est à la disposition du client à l'adresse info@test-tape.com.

13. Licence d'exportation

Les autorisations de l'Office fédéral du commerce et de l'industrie d'Eschborn/Taunus éventuellement nécessaires pour l'exportation des marchandises livrées doivent être obtenues par le client en son nom propre et à ses frais. Le refus d'une telle licence d'exportation n'autorise pas le client à se retirer du contrat.

14. Les modes alternatifs de règlement des litiges

14.1 La Commission européenne met à disposition une plate-forme de résolution des litiges en ligne sur Internet à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

Cette plate-forme sert de point de contact pour le règlement extrajudiciaire des litiges résultant de contrats d'achat ou de services en ligne impliquant un consommateur.

14.2 Le vendeur n'est ni obligé ni disposé à participer à une procédure de règlement des litiges devant une commission d'arbitrage des consommateurs.

15. Lieu de juridiction, droit applicable, invalidité partielle

15.1 Dans les transactions commerciales avec des commerçants et des personnes morales de droit public, le tribunal compétent pour tous les litiges découlant du contrat, y compris les actions en matière de lettres de change et de chèques, est Hambourg ; le vendeur est également habilité à intenter une action au siège du client.

15.2 Le droit allemand est exclusivement applicable. Dans les transactions commerciales avec les consommateurs au sein de l'Union européenne, la loi du lieu de résidence du consommateur peut également être applicable, à condition que les dispositions du droit de la consommation soient impératives.

15.3 Si certaines dispositions du contrat de fourniture ou des présentes conditions générales sont invalides, les autres dispositions restent valables.